

pas absolument le bienvenu au cours d'une discussion d'affaires, et qu'on lui saurait gré de ne pas prolonger sa visite.

Il expliqua à Mgr Pie ce qu'il avait le désir de faire. Comme nous le disions tout à l'heure, il y avait à ce moment là dans une grande partie de la province, et notamment à Poitiers, une grande animosité contre la ville de Paris.

L'évêque de Poitiers ne partageait pas, sans doute, des sentiments si peu chrétiens, cependant il ne se mettait pas beaucoup en peine de les condamner, ni même de les désavouer. Il fit d'abord observer à son interlocuteur que son œuvre ne le regardait pas : il n'avait pas, dit-il, une grande intimité avec Mgr Darboy, et il n'avait pas qualité pour s'occuper d'une œuvre destinée à être réalisée dans le diocèse de celui-ci. M. Legentil lui répondit, ce que d'ailleurs l'évêque savait bien lui-même, qu'il était impossible de se mettre en rapport avec Mgr Darboy, Paris étant absolument bloqué ; qu'il l'avait essayé sans succès, et qu'il ne se croyait pas permis de propager une œuvre dans son diocèse sans son autorisation : que tel était le but de sa visite.

Mgr Pie en revint à son argument, qu'il ne croyait pas pouvoir donner une autorisation formelle à une œuvre à réaliser à Paris.

Les raisons n'auraient pas été difficiles à trouver, mais il n'y avait pas à discuter dans ce moment, cela n'eût pas été convenable et n'eût servi de rien à l'œuvre. M. Legentil dit donc tout simplement à l'évêque qu'il ne prétendait pas lui arracher une autorisation écrite, il ajouta qu'une formule de vœu déjà rédigée avait circulé et qu'il priait Sa Grandeur de vouloir bien en prendre connaissance, afin de juger si elle ne contenait rien de répréhensible. Mgr Pie consentit à cette lecture, et l'écouta attentivement ; il n'y fit absolument aucune observation. « Maintenant, lui dit M. Legentil, Votre Grandeur veut-elle bien me dire « qu'elle ne trouve pas mauvais que cette formule circule dans son diocèse et recueille des adhésions et non des offrandes, notre position étant trop précaire pour agir autrement. » — « Oh ! pour cela, oui ! » répondit le prélat.

M. Legentil prit alors congé en remerciant, disant qu'il ne demandait rien de plus pour le moment.